

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'environnement, de
l'énergie, et de la mer, en charge des
relations internationales sur le climat

Direction générale de la prévention des risques

Arrêté du

Portant nomination à la commission des filières de responsabilité élargie des producteurs

NOR : DEVP1616746A

(Texte non paru au Journal officiel)

La ministre de l'environnement, de l'énergie, et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat,

Vu l'article L.541-10 du code de l'environnement,
Vu l'article D.541-6-1, IV., du code de l'environnement,

Arrête :

Article 1er


Est nommé président de la commission des filières de responsabilité élargie des producteurs pour une durée de trois ans :
M. Jacques VERNIER.

Est nommée vice-présidente de la commission des filières de responsabilité élargie des producteurs pour une durée de trois ans :
Mme Dominique VIEL.

Article 2

Le directeur général de la prévention des risques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat.

Fait le 24 juin 2016.


Ségolène ROYAL
